



Point général concernant nos programmes en Roumanie



Texte écrit par Cristian Tabacaru, trésorier adjoint de CARE France et ancien Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance en Roumanie. Mai 2012

Dans un contexte économique compliqué (baisse des investissements étrangers, manque de croissance, dette publique croissante en dépit des restructurations, etc.) et de crise politique majeure (2^{ème} gouvernement depuis le début de l'année avec un changement de majorité au Parlement), la protection de l'enfance, ainsi que d'autres secteurs qui traitent des questions des populations vulnérables, souffre du manque d'intérêt de la classe politique, tant au niveau du gouvernement que des autorités locales. Le débat, rare sur ce sujet, est exclusivement médiatique, lié à des « cas spectacles » portés par les journalistes intéressés par des sujets tragiques ou des querelles avec les autorités locales.

Le partenariat établi 15-16 ans auparavant entre le gouvernement et les autorités locales (départementales surtout), qui était porteur de changements et de mesures de réforme, est aujourd'hui quasi inexistant... En effet, le gouvernement, à travers une direction spécialisée située au sein du Ministère du Travail et de la Famille, n'a qu'un rôle de « référence méthodologique ». Et même ce rôle est parfois bafoué par les autorités locales, car en manque de ressources, les « méthodologies de Bucarest » ne peuvent absolument pas être appliquées.

Au niveau local, les services à l'enfance se heurtent à une demande toujours en hausse (20 – 30% vis-à-vis de l'année dernière, en fonction des régions) avec des moyens en baisse. Après les licenciements et les baisses de salaires de 2010 et 2011, le manque de personnel est actuellement estimé à 12 000 – 16 000 personnes (soit 30% de l'effectif pour les besoins d'avant la crise). Le sous financement est en effet chronique. Le manque de ressources est tel que certaines assistantes maternelles ont 2 voire 3 enfants en accueil et souvent, en plus, 1 enfant en placement simple sans rétribution. Pire encore, dans certains départements, les Directions de la Protections de l'Enfance sont obligées d'institutionnaliser des enfants de plus de 8 ans, actuellement en famille d'accueil, pour faire de la place aux nouveau-nés, considérés comme plus vulnérables. Enfin, cette saturation du secteur oblige les services dédiés à refuser la prise en compte de nouveaux cas, voire même de sortir les bénéficiaires d'assistance du système et de restreindre l'activité, ce qui revient à ignorer le besoin...

La crise met en exergue le manque de réalisme des standards, le manque d'adaptabilité du réseau des services à l'enfance, surtout par son incapacité à multiplier les ressources et à coordonner l'activité des services avec les tribunaux.

Dans ce contexte CARE France, à travers son partenaire SERA Romania, continue de soutenir les partenariats avec les Directions départementales de Protection de l'Enfance pour adapter les

services et les méthodes de prise en charge aux besoins des enfants en détresse. Actuellement, 25 partenariats sont en cours dans 17 départements. Nous gérons, en continuité, des projets de réforme et de fermeture de centres de placement, des projets de prévention de l'abandon ainsi que des cas particuliers d'enfants malades ou en situation de handicap, abandonnés ou simplement provenant de familles en détresse. Au total, à tout moment, plus de 1 300 enfants et 3 000 femmes bénéficient directement ou indirectement de nos projets. A travers certains projets développés récemment, CARE France et SERA Romania continuent, d'un côté d'innover, c'est à dire de proposer des solutions nouvelles adaptées aux conditions actuelles (par exemple dans le département de Vaslui avec le programme « All in », où SERA Romania travaille à l'échelle de l'ensemble du département pour favoriser le maintien de l'enfant dans sa famille) et de l'autre côté d'adapter les services aux conditions du moment (par exemple en adaptant les maisons familiales typiques à la situation (appartements familiaux à Campina, 18 enfants par maison au lieu de 12 à Ialomița).

Malheureusement notre action, unique par son ampleur, n'est pas accompagnée par des initiatives/projets de création d'emploi, générateurs de croissance, dans les mêmes communautés. Le revirement viendra alors avec beaucoup de difficultés et il est dépendant du développement économique général du pays. Nous serons obligés de rester engagés auprès de nos enfants pour des années encore.

SERA Romania a été désignée récemment pour réaliser un audit complet du système de protection de l'enfance, financé par le Fonds Structurels de l'Union européenne. Le but est d'évaluer la situation sur le terrain, les besoins des enfants en détresse et des services en place, de les comparer avec les standards approuvés au début des années 2000, et surtout, de les comparer en prenant en compte les ressources. Démarré dans un contexte difficile, ce programme, d'un budget de 4,2 millions d'euros, embauche plus de 50 personnes. Son succès dépend de la capacité de SERA Romania à mobiliser des ressources et d'établir des moyens de coopération au niveau local. Ce programme est sans doute la plus importante intervention ayant pour objectif la réforme des services à l'enfance depuis les réformes de 1997. Les premiers résultats sont attendus avant fin 2013.

SERA Romania, en partenariat avec Tulane Foundation, et sous les auspices de la Fondation MacArthur, la Mairie du 1^{er} Arrondissement de Bucarest et l'Académie de Sciences Médicales de Roumanie, a récemment posé les bases d'un institut de formation et de recherche pour le personnel du secteur de l'enfance.

SERA Romania occupe aussi une place clé dans le secteur des ONG du domaine de l'enfance. Bogdan Simion, directeur exécutif de SERA Romania est aussi président de la Fédération des ONG du domaine de l'enfance.

SERA Romania reste ainsi l'ONG de référence dans le secteur de la protection de l'enfant en Roumanie. Sa stratégie pour les années à venir doit rester ancrée dans les réalités du moment et doit continuer de miser sur l'innovation et la création de modèles et renforcer ses partenariats avec les acteurs publics pour pouvoir œuvrer, dans l'intérêt suprême de l'enfant. L'amélioration des instruments de communication reste également un élément clé pour la poursuite de nos efforts, avec pour but, en plus d'augmenter la notoriété et la reconnaissance, de diversifier les ressources.